

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REPORT MODAL ET FLUVIAL : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET L'ASSOCIATION DES UTILISATEURS DE TRANSPORT DE FRET (AUTF) ALLIENT LEURS FORCES POUR CONVERTIR LES CHARGEURS

Paris, le 13/09/2021 – Dans le cadre de la Semaine de l'Innovation du Transport & de la Logistique 2021 (SITL), Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France et Fabrice Accary, Directeur général de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), ont signé ce jour une convention de partenariat. Cet accord vise à accélérer la conversion des chargeurs, entreprises utilisant le transport de marchandises, vers une logistique propre dans le cadre de la démarche FRET 21, et tout particulièrement vers la logistique fluviale.

Dans le contexte actuel d'accélération du réchauffement climatique, le transport fluvial répond à une volonté marquée des chargeurs de recourir à des solutions de transport moins émettrices de CO<sub>2</sub> et offre des perspectives de développement de trafic importantes grâce à la modernisation des infrastructures en cours.

Dans cette optique, Voies navigables de France et l'AUTF, qui œuvrent de concert depuis de nombreuses années, renforcent aujourd'hui leur collaboration pour accélérer le report modal de la route vers le fer ou la voie d'eau, en particulier dans le cadre dispositif FRET21. **Pour rappel, le dispositif FRET21 a été initié par l'AUTF et l'ADEME pour accompagner les entreprises dans la réduction de l'impact environnemental de leurs activités de transport et les aider à construire des chaînes logistiques plus durables. Cette démarche d'engagement volontaire incite les entreprises à définir un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et les actions concrètes pour y parvenir.** Elles peuvent valoriser la performance environnementale de leurs actions d'optimisation logistiques ainsi que l'efficacité énergétiques des alternatives au diesel.

Les objectifs de ce partenariat sont :

- D'une part, de valoriser les atouts du fluvial, en particulier sa bonne performance environnementale auprès des chargeurs membres de l'AUTF;
- D'autre part, d'inciter les chargeurs en contact avec Voies navigables de France, en particulier ceux qui bénéficient du Plan d'Aide au Report Modal (PARM : dispositif initié par Voies navigables de France pour aider les chargeurs à étudier, expérimenter et basculer leurs flux vers le mode fluvial), à s'engager davantage dans le report modal en adhérant à la démarche FRET21. **A titre de rappel, le PARM permet d'accompagner financièrement les entreprises souhaitant intégrer la voie d'eau dans leurs chaînes logistiques** à chaque étape du montage d'un projet fluvial : aide à la réalisation d'études logistiques, à l'expérimentation du transport fluvial et à l'acquisition d'équipements de manutention et d'infrastructures. Pour l'édition 2021-2022, 12.5 M€ de financements publics sont consacrés à ce dispositif pour les cinq années de sa mise en œuvre. D'autres partenaires financeurs, tels que les régions, sont également susceptibles de participer au PARM, ce qui pourrait à terme porter le budget global disponible jusqu'à un maximum de 20 M€.

Autre exemple de collaboration évoqué dans la convention, les deux entités interviendront ensemble au prochain salon Riverdating dédié à la logistique fluviale organisé par Voies navigables de France du 12 au 14 octobre prochain à Lyon, en co-exposition avec Pollutec, sur le thème : Logistique fluviale, mode d'emploi. Des chargeurs y expliciteront concrètement les modalités d'organisation de leur logistique fluviale.

**Pour Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France,** « *Le Contrat d'Objectifs et de Performance – feuille de route signée avec l'Etat et qui fixe un cap ambitieux pour les 10 prochaines années – prévoit notamment une augmentation du volume de fret fluvial de moitié (par rapport à 2020), soit atteindre plus de 75 millions de tonnes de marchandises transportées par voie fluviale. Ce partenariat avec l'AUTF doit contribuer à toucher davantage d'entreprises, à faire connaître et à valoriser les atouts du fluvial dans un contexte de nécessaire transition énergétique du secteur du transport* ».

**Pour Fabrice Accary, Directeur général de l'AUTF,** « *L'action de notre association s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes logistiques, au service de la compétitivité des entreprises. Nous sommes en effet convaincus que les chargeurs ont un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la performance environnementale du transport* ».

Pour en savoir plus sur le dispositifs FRET 21 : <http://fret21.eu/>

Pour en savoir plus sur le PARM : <https://www.vnf.fr/vnf/accueil/logistique-fluviale/adopter-le-transport-fluvial/aides-et-financements-adopter/aide-parm/>

Pour en savoir plus sur Riverdating : Conférence organisée par l'AUTF : "Logistique fluviale : mode d'emploi" 13 octobre de 10h30 à 12h, <https://riverdating.vnf.fr/>

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

#### A PROPOS DE L'AUTF

L'AUTF représente les entreprises industrielles et commerciales dans leur fonction de donneurs d'ordre aux transports. Multisectorielle et résolument multimodale, l'action de l'AUTF s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes de transport au service de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité du territoire

[www.autf.fr](http://www.autf.fr)

#### Contacts presse Voies navigables de France :

Direction de la Communication	Agence Rumeur Publique
Julie Cousein	Olivier Astorg
06 98 36 41 64	06 60 72 46 91
<a href="mailto:Julie.cousein@vnf.fr">Julie.cousein@vnf.fr</a>	<a href="mailto:olivier.astorg@rumeurpublique.fr">olivier.astorg@rumeurpublique.fr</a>

#### Contacts presse AUTF :

Virginie THOUZERY  
[virginie.thouzery@autf.fr](mailto:virginie.thouzery@autf.fr)  
tél: 06 10 98 04 66